

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1553

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 2

I. - À la dernière phrase de l'alinéa 13, substituer aux mots :

« cette activité »

les mots :

« ces activités ».

II. - En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer à la première occurrence du mot :

« la »

le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel